

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » 14 » six mois.
» » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 17 Mai 1866.

BULLETIN.

Il est de nouvelle question et avec plus d'insistance que précédemment, d'un projet de Congrès pour lequel se seraient entendues, sous réserve de leurs droits respectifs, la Russie, l'Angleterre et la France. On bernerait, pour le moment, les stipulations projetées aux questions pendantes, c'est-à-dire à la réglementation du différent austro prussien et à la question de la Vénétie. Ce sont déjà deux grandes affaires sur lesquelles on ne parviendrait que très difficilement à s'entendre.

Quelles nouvelles d'Allemagne et d'Italie? Le *Moniteur Prussien* annonce que les dépôts de toutes armes sont autorisés à recevoir, dès à présent, des volontaires, en nombre illimité, pour une période de trois ans. Le même journal signale la concentration systématique des troupes autrichiennes sur la frontière de Prusse.

Les conseillers municipaux de Breslau viennent d'adresser au roi Guillaume une adresse dans laquelle ils reconnaissent que les motifs qui peuvent l'engager à faire la guerre et se déclarent prêts à faire tous les sacrifices comme en 1813.

On mande de Minden, le 12 mai, que des troubles ont éclaté sur plusieurs points de la province de Westphalie, et qu'à Bielefeld, ville qui possède les principales fabriques de toile de Prusse, les ouvriers désignés pour faire partie de la landwehr du 7^e corps, en formation à Munster, ont refusé de partir.

L'embarquement du corps des volontaires autrichiens pour le Mexique a été contremandé.

Un journal annonce que la faculté d'exonération du service militaire vient d'être suspendue par un rescrit de l'Empereur d'Autriche.

Une loi de suspects vient d'être votée par la chambre des députés italiens. Elle permet, sans information ni jugement, l'incarcération des citoyens, la censure des journaux, la saisie des presses, l'emprisonnement des écrivains et des imprimeurs. C'est l'arbitraire substitué à la légalité. Qui a porté cette décrétable terroriste, qui l'a soutenue, qui se propose de la mettre à exécution? Ce sont les partisans que Mazzini et Garibaldi comptent à Florence dans les régions parlementaires. Ainsi, les hommes de révolution sont les mêmes partout et toujours : pour arriver aux affaires, ils traitent la liberté en idole; lorsqu'ils sont au pouvoir, ils la traitent en esclave.

La situation financière de Londres redevient un peu plus calme que ces jours passés. La Banque d'Angleterre, autorisée à émettre un plus grand nombre de billets, satisfait aux demandes du commerce.

En Ecosse, les établissements de crédit font preuve de la plus grande solidité, et les industriels qui opèrent dans des conditions honnêtes ont peu ou point à redouter les suites de la crise. Les révélations faites à la Banque d'Angleterre et au chancelier de l'Echiquier prouvent simplement, dit-on, que les banques les plus en renom et faisant le plus d'affaires ont marché, on ne sait combien de temps, dans l'hypothèse que l'on ne ferait pas de demandes de remboursement, qu'elles pourraient conserver tous leurs dépôts avec une très petite réserve pour y faire face, et qu'elles comptaient en dernier ressort, sur l'assistance de la Banque d'Angleterre. On sait ce que de telles illusions ont produit, et il y a lieu de penser qu'on se gardera, pour l'avenir, de telles imprudences.

Si la guerre est une calamité que la sagesse des nations n'est pas encore parvenue à conjurer, on est au moins à peu près tombé d'accord sur le devoir imposé à tous les belligérants d'en atténuer, autant que possible, les cruelles et désastreuses conséquences. Nous ne sommes donc nullement surpris de la douloureuse impression qu'a causée en Europe la nouvelle du bombardement de Valparaiso. En effet, cette ville, centre, entrepôt d'un commerce considérable et que l'absence de fortifications devait mettre à l'abri des canons de la flotte espagnole, semblait, en outre, en quelque sorte sauvegardée par la protection du corps consulaire qui, à l'avance, avait protesté contre un acte de violence que réprouvait hautement de nos jours les mœurs des peuples civilisés. Aussi n'est-il pas douteux que la conduite du commandant des forces navales espagnoles dans le Pacifique sera l'objet de notes sévères adressées par plusieurs Cabinets à la Cour de Madrid. Le langage qu'a tenu au sein de la Chambre des communes, un des membres du gouvernement britannique nous fait pressentir ces vives remontrances. « Le gouvernement de Sa Majesté, a dit M. Layard, répondant à M. Polk, a été d'autant plus étonné du bombardement de Valparaiso, que l'Espagne nous avait assuré qu'il n'avait pas été envoyé à ce sujet d'ordres formels. Cependant, c'est sur des ordres formels que l'amiral a exécuté cet acte barbare! L'Espagne n'a donc pas agi honnêtement vis-à-vis de l'Angleterre. »

Il résulte, d'ailleurs, des déclarations de M. Layard qu'il est complètement inexact que l'amiral américain ait offert à l'amiral anglais d'empêcher le bombardement.

J. REBOUX

Les dégâts occasionnés, cette année, par les sauterelles en Algérie ont pris les proportions d'un immense désastre. Jamais, de mémoire d'homme, ni en 1855, ni en 1859, ces deux années qui ont laissé un déplorable souvenir, la destruction n'a été aussi complète aussi absolue. Aux portes mêmes d'Alger commence la désolation, et elle s'étend dans la plus grande partie du territoire. Les arbres sont dépouillés de leur feuillage, les moissons sont ravagées, et les légumes enfouis dans la terre n'ont pas été préservés. La santé publique se trouve gravement compromise.

Il est impossible que la France ne s'émue pas à ce spectacle douloureux, elle qui secourait naguères avec une admirable charité les inondés de la Loire, les incendiés de Limoges, les cholériques de la Guadeloupe, elle qui veille avec sollicitude sur tous les siens.

Les Algériens voient la misère à l'horizon et le découragement les prend. Qu'ils se réveillent de leur abattement; qu'ils espèrent. La France veille sur eux.

Car l'Algérie est une de nos gloires. Nous l'avons conquise autant par la charrie que par l'épée; et elle ne peut pas, elle ne doit pas périr.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, 15 mai.

Les informations de Hanovre constatent que depuis le 13, des sentiments plus favorables à la Prusse ont prévalu à la cour. La nouvelle de la conclusion d'un traité entre les deux pays est cependant considérée comme dénuée de fondement. Les pourparlers en vue de ce traité n'ont pas même encore commencé.

Florence, 15 mai.

L'Italia Militare publie une circulaire du ministre de la guerre qui ordonne l'établissement de nouvelles listes pour l'avancement des officiers.

Une autre circulaire fixe les règles pour l'enrôlement des volontaires. Il y aura un bureau d'enrôlement dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

Dans plusieurs départements surtout au midi, un grand nombre d'hommes n'appartenant pas aux classes appelées, se sont présentés aux autorités et ont demandé à être incorporés dans l'armée. Le ministre a autorisé les chefs militaires à accepter ces offres.

Aujourd'hui à la Chambre des députés, M. Panattoni a réclamé contre les abus auxquels donne lieu le change des billets de banque par suite du cours forcé.

Les ministres des finances ont annoncé qu'on imprimait en ce moment des coupures de dix francs pour faciliter le change des billets.

New-York, 2 mai.

(par l'Allemania.)

Un conflit a eu lieu à Memphis entre les nègres et les blancs. Il y a eu un blanc et 15 nègres tués. Les blessés sont nombreux. Trente maisons ont été brûlées. L'ordre est rétabli.

Or, 127 1/4. — Change sur Londres, 139. — Change sur Paris, 4,07. — Bonds, 102. — Coton 34.

New-York, 5 mai.

Le président Johnson a ordonné au général Canby, à la Nouvelle-Orléans de livrer aux autorités civiles le coton qu'il avait saisi et de ne plus intervenir désormais pour empêcher l'action des tribunaux fédéraux.

La dette des Etats-Unis au 1^{er} mai s'élevait à 2,827 millions de dollars. Les caisses du Trésor renfermaient 70 millions en espèces et 65 millions en papier-monnaie.

La législature du Tennessee a privé du droit électoral tous les individus qui ont pris part à l'insurrection du Sud.

Le navire fénién *Friend*, parti d'Eastport, en apparence pour se rendre à Portland, a arboré, le jour suivant, le drapeau de la république irlandaise et s'est emparé du navire anglais *Wentworth*. Les féniens ont alors coulé le *Friend* et ont passé à bord du *Wentworth*. Le bâtiment de guerre fédéral *Winowski* s'est mis à leur poursuite mais sans pouvoir les atteindre.

New-York, 5 mai, après-midi.

(par le Nova-Scotias)

Or, 127 3/4. — Change sur Londres, 139 1/4. — Change sur Paris, 4,04. — Bonds, 102 1/8. — Coton, 34.

Marseille, 17 mai.

Les lettres de Constantinople du 9 disent qu'à la suite d'un conseil des ministres, le sultan a accordé au vice-roi d'Egypte l'hérédité directe pour son fils. L'hérédité collatérale est abolie. Cette décision doit être promulguée à Constantinople. Des fêtes auront lieu à cette occasion. On assure qu'une flottille turque ira surveiller l'agitation naissante en Epire et en Thessalie. Des troubles ont eu lieu dans l'Ile de Candie à l'occasion des nouvelles taxes. Ils ont été réprimés. Le gouvernement ottoman prépare des mesures financières pour assurer les intérêts de la dette publique.

Berlin, 15 mai.

Les membres du Conseil municipal de Breslau ont envoyé au roi une adresse dans laquelle ils reconnaissent les motifs qui peuvent engager le roi à faire la guerre, et se déclarent prêts à tous les sacrifices comme en 1813, attendu, ajoute l'adresse, que la sagesse du roi, en écartant le conflit intérieur, saura trouver le moyen d'exciter partout l'enthousiasme.

Berlin, 16 mai.

On lit dans le *Moniteur prussien* : « Les dépôts de toutes armes sont autorisés à recevoir, dès à présent, des volontaires, en nombre illimité, pour une période de 3 ans de service. »

D'après des renseignements certains, on expédie, depuis le 14 de ce mois, des corps de troupes complètement formés de Vienne vers le Nord. On commence donc à concentrer systématiquement des troupes sur la frontière de Prusse. Les états-majors de l'armée autrichienne et des différents corps sont formés.

Le feld-marchal Benedek est arrivé à Vienne, le 12.

Vienne, 15 mai.

La Gazette autrichienne faisant allusion à l'incrimination de la Gazette du Weser, que l'Autriche aurait cherché à se concilier l'amitié de la France par l'offre des provinces prussiennes de la rive gauche du Rhin, s'exprime en ces termes : « Nous dédaignons de répondre à de pareilles incriminations par des récriminations qui ne seraient certainement pas dépourvues de fondement. Nous repoussons avec indignation et mépris ces accusations misérables. « Pas un seul village ne doit être perdu pour l'Allemagne. » C'est un mot que l'Autriche n'a pas prononcé, mais qu'elle maintiendra, alors même qu'on pût douter que ce mot ait encore sa valeur pour la Prusse, en voyant celle-ci se disposer à tourner, de concert avec l'Italie, ses armes contre son confédéré allemand. »

Florence, 15 mai, soir.

La chambre des députés a continué, aujourd'hui, la discussion des projets financiers. M. Misco a combattu l'idée d'établir un impôt sur la rente, M. Pescatore a parlé dans le sens contraire.

Le ministre des finances, M. Scisloja, a combattu le projet d'imposer la rente, comme contraire à la justice, au droit et aux convenances. Il espère que la Chambre repoussera cette proposition de la commission, au nom de la justice et des intérêts financiers du pays.

M. Depretis répondra, demain, au nom de la Commission.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité égale le résumé suivant ex trait de nos correspondances :

Paris, 16 mai 1866.

La discussion du projet de loi sur les conseils généraux s'ouvrira demain au Corps législatif; nous ne croyons rien hasarder en disant qu'elle portera exclusivement sur le plus ou moins d'extension des attributions de ces assemblées. Le débat annoncé entre M. Thiers et M. Rouber au sujet des traités de 1815 n'aurait aucune raison pour être introduit dans l'examen dont il s'agit. Il viendra en son lieu lors de la discussion budgétaire. On dit que le groupe du tiers parti et plusieurs membres de la majorité soutiendront les deux amendements relatifs : l'un à la nomination des présidents et secrétaires des conseils; l'autre à la publicité immédiate des procès-verbaux avec les noms des orateurs.

Le prince Napoléon, arrivé hier matin à Paris, a eu dans la journée une longue conférence avec l'Empereur.

Nous ne croyons pas qu'il soit exact que la Prusse et l'Italie aient conclu un traité offensif et défensif, pas plus hier, ainsi que l'annoncent certains journaux, qu'il y a six semaines, comme le prétendaient diverses correspondances. Dans la situation des affaires, un traité est superflu; la solidarité des intérêts respectifs de l'un et l'autre état le comporte implicitement. C'est ce que les événements ne tarderont pas à démontrer; nous souhaitons qu'il ne soient funestes ni à l'Allemagne, ni à l'Italie.

S. A. R. le comte de Flandre s'est rendue samedi au Palais de l'Industrie pour examiner les plans de l'Exposition universelle de 1867. Elle était accompagnée de son aide de camp, de M. le sénateur Fortamps, président de la commission belge, et de M. du Pré, membre délégué de cette commission à Paris. S. A. R. a été reçue par la commission impériale; elle a écouté avec un vif intérêt les renseignements qui lui ont été fournis. S. A. R. a ensuite exprimé le désir de visiter le Champ de Mars, et elle s'est rendu compte dans les moindres détails de l'état avancé des travaux et s'est montrée entièrement satisfaite de l'emplacement réservé à la Belgique dans le Palais et dans le parc, sur la grande entrée de l'Ecole militaire.

Pour toute la correspondance : J. Rebourg.

EXTRAIT

du procès-verbal de la Séance du Conseil municipal du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.

M. le Maire propose au Conseil municipal de se réunir à la séance du 14 mai 1866.